

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>29.10.15</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le <b>29/10/2015</b>	N° d'enregistrement <b>F08215P1219</b>
--------------------------------------	---	---

### 1. Intitulé du projet

Remplacement du télésiège du Carrelet

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
41*a - Remontées mécaniques *Création, extension ou remplacement d'une remontée mécanique de loisirs transportant moins de 1 500 passagers par heure, à l'exclusion des remontées mécaniques démontables et transportables et des tapis roulants visés à l'article L. 342-17-1 du code du tourisme.*	Télésiège 4 places neuf, débit de 1400 passagers par heure.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet prévoit :

- 1 - le montage d'un télésiège fixe 4 personnes neuf avec le remplacement des gares d'arrivée et de départ
- 2 - un remplacement sur le même axe que l'existant
- 3 - modification de l'emplacement de la gare d'arrivée : réduction de la ligne de 90 m horizontal

## 4.2 Objectifs du projet

Objectifs généraux du projet :

- Valoriser le confort et la sécurité des utilisateurs
- Rénover la remontée pour pérenniser et optimiser la desserte des pistes de ce secteur
- Diminuer les coûts d'entretien et de maintenance d'un système vieillissant

Objectifs du projet retenu :

- Prise en compte et minimisation des impacts environnementaux
- Intégration de l'enjeu agro-pastoral du secteur avec la conversion estivale de la gare d'arrivée pour le berger
- Diminuer la contrainte de prise au vent
- Terrassement et impact de terrassement minimum
- Flux skieur amélioré
- Meilleure desserte des pistes existantes

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Nature des travaux du remplacement du télésiège du Carrelet dans le même axe de l'actuel télésiège

- 1 - Démontage des gares actuelles
- 2 - Tombée du câble actuel
- 3 - Terrassement en gare aval : sur emplacement existant
- 4 - Terrassement en gare amont : sur piste 4x4 existante et zone anthropisée
- 5 - Réalisation des massifs (Fondations béton)
- 6 - Hélicoptage de ligne
- 7 - Montage des gares
- 8 - Montage de ligne

Travaux en 2016 pour une exploitation pour l'hiver 2016

Calendrier des travaux conforme aux enjeux environnementaux diagnostiqués

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit dans son exploitation :

- une meilleure desserte des pistes existante et une valorisation du ski débutant,
- une diminution de la prise au vent de la partie haute de la remontée,
- une diminution des conflits des flux de skieurs,
- une utilisation estivale de la gare d'arrivée pour le berger.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a une Demande d'Autorisation d'Exécution de Travaux (DAET)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dans le cadre de la procédure de permis de construire de la remontée (DAET)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur horizontale de ligne	960 m
Débit	1400 pers/h
Nombre pylône	10
Surface de terrassement (Gares)	8900 m <sup>2</sup>
Cubage terrassement (Gares)	5000 m <sup>3</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

La Norma  
73500 Villarodin-Bourget

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6° 41' 48,2 E Lat. 45° 11' 26,5 N

Point d'arrivée : Long. 6° 42' 24,6 E Lat. 45° 11' 07,7 N

Communes traversées :

Villarodin-Bourget

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Les projets composant ce programme sont :

- 2012 - Remplacement télésiège des Granges 2
- 2013 - Remplacement télésiège des Mélèze et reprise piste bleue des Myrtilles
- 2014 - Restructuration du secteur St-Joseph
- 2016 - Remplacement du télésiège du Carrelet (Objet de la présente demande)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le secteur du Carrelet est concerné par

- une zone agricole As
- et une zone naturel de loisirs Ns (sport de glisse et VTT).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS 1996 pour la carte des aléas  
PPRn approuvé 2013  
PLU approuvé 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I n° 73000016 « Forêts de résineux de l'ubac de la Haute-Maurienne »
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alpes du Nord, Haute-Maurienne
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Le PPRn approuvé en 2013 ne couvre pas le secteur du projet. Il définit cependant les dispositions relatives au bâti en station, et des gares des remontées mécaniques.

Les risques relatifs à la zone du projet sont décrits par la carte des aléas du POS de 1996

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

dans un site inscrit ou classé ?

**Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :**

**Oui Non**

**Lequel et à quelle distance ?**

d'un site Natura 2000 ?

A proximité : 2 km 535 : Le projet n'aura aucune incidence directe ou indirecte sur le site N2000.

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prend en compte l'évaluation écologique sur site, le cadrage informel DREAL réalisés et les effets cumulés du programme de restructuration de l'ensemble du domaine skiable.</p> <p>Ce projet évite et réduit les effets susceptibles d'entraîner des dérangements ou perturbations pour la biodiversité :</p> <p><b>EVITEMENT</b> : Le projet retenu (axe identique) n'induit pas de fragmentation, pas de défrichage, pas de destruction d'habitat communautaire, pas de destruction d'habitat d'espèces patrimoniales</p> <p><b>- EVITEMENT ET REDUCTION</b> : engagement calendaire des travaux hors des périodes sensibles</p> <p>- dispositif anti-collision des câbles</p> <p>- gestion et suivi du chantier (kits, carte de déambulation, stockage...)</p> <p>- réensemencement des surfaces terrassées</p> <p>- signalisation préventive flore patrimoniale</p>
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrassements des gares sont réalisés sur des milieux anthropisés (Emplacement gare aval conservé, Gare amont sur une piste 4x4 existante)
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sismique aléa modéré</li> <li>- avalancheux localisé et maîtrisé par un PIDA</li> <li>- glissement de terrain moyen, maîtrisé par les préconisations de construction suite à l'étude géotechnique commandée</li> </ul>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il faut noter que le projet engendre une modification positive pour l'activité agropastorale sur le secteur du Carrelet. La gare d'arrivée sera conçue afin de prévoir son utilisation estivale pour le berger.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le cadrage DREAL et la connaissance du site a induit le choix d'une variante qui permettait de minimiser les impacts sur l'environnement, d'atteindre les objectifs fonctionnels de l'appareil sur le domaine skiable et d'éviter des effets cumulés importants notamment avec la mise en place de mesures de réduction et d'évitement appropriées.  
Les effets cumulés du projet retenu avec les autres projets sont qualifiés de faibles.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de remplacement du télésiège du Carrelet a appuyé son étude de faisabilité sur l'évaluation environnementale basée sur des inventaires tous groupes, toutes saisons et sur un cadrage officieux réalisé auprès des services de la DREAL.  
La compréhension des enjeux environnementaux globaux a permis d'aboutir au choix d'un remplacement de télésiège dans l'axe existant qui s'inscrit dans l'entretien et la valorisation des aménagements existants. Les incidences du projet sont minimisées par l'engagement du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage à l'application des mesures énoncées. Celle-ci fera l'objet d'un suivi et de comptes rendus.  
Ces mesures sont présentées dans le rapport de demande de cas par cas joint au présent formulaire (mesure calendaire, gestion de chantier, signalisation préventive zone sensible, dispositif anticollision pour les galliformes, réensemencement, suivi)  
Le projet de remplacement du télésiège du Carrelet a fait l'objet de 3 variantes. Le projet retenu, objet de la demande, est celui évitant le plus les incidences. Ces variantes sont énoncées dans le rapport joint en annexe. Ce choix illustre la décision du maître d'ouvrage d'éviter et de réduire en amont les incidences d'un projet de remplacement de télésiège.

Au vu de :

- la localisation du projet, au cœur du domaine skiable de la Norma,
- du remplacement en lieu et place de l'appareil,
- de l'absence de défrichement, et donc de destruction d'habitat d'espèce protégée,
- de l'évitement concernant la destruction d'individu d'espèce protégée (choix Axe3 et calendrier chantier),
- de l'absence d'enjeu fort concernant les habitats,
- de la prise en compte des zonages environnementaux,
- de la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme,

une étude d'impact ne semble pas nécessaire.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <span style="float: right;">x</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">x</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">x</span>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">x</span>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Un rapport joint aux annexes obligatoire présentant : <ul style="list-style-type: none"><li>- le site</li><li>- le projet retenu et les variantes</li><li>- la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme</li><li>- les enjeux environnementaux (zonages, aires de protections, diagnostic faune/flore/bryoflore/habitats)</li><li>- la synthèse des effets du projet retenu</li><li>- les mesures d'évitement et de réduction</li></ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Modane

le, 28 octobre 2015

Le Président, Christian Simon

Signature

